

École de la santé

Comment s'inscrire ?

De manière générale, pour toute inscription au Cnam, choisissez prioritairement **le centre le plus proche de chez vous**. Les inscriptions aux unités d'enseignement (UE) et aux diplômes sont gérées par le centre Cnam, situé à Paris ou en région, qui les dispense.

Vous êtes sur la page de l'école de la santé.

1 - Dans les pôles thématiques, choisissez votre domaine dans la liste et cliquez

La page listant les types de diplômes s'ouvre

Domaine Santé au travail - psychologie du travail

- Diplômes et certifications
 - Psychologie du travail
- Unités d'enseignement (UE) à la carte
 - École travail santé et bien-être
 - Les psychologues de l'éducation nationale
 - Introduction à la psychologie clinique
 - Introduction à la psychologie sociale et des organisations
 - Introduction à la psychologie cognitive
 - Clinique de l'activité et psychologie du travail
 - Psychologie du langage et clinique du dialogue
 - Les méthodes psychométriques
 - Clinique de l'expertise professionnelle : formation pratique
 - Textes et théories en psychologie du travail
 - Psychodynamique et psychopathologie du travail
 - Le psychologue, le travail et l'emploi
 - Transformations digitales des activités et clinique des usages
 - Pratiques de terrain en psychologie du travail
 - Préparation au diplôme de psychologie du travail
- Certificat
 - Certificat de spécialisation Psychopathologie, corps et travail, Sémiologie et Étologie
 - Certificat de spécialisation Clinique de l'activité
 - Certificat de spécialisation Accompagnement à la professionnalisation en psychologie du travail
 - Certificat de spécialisation Gestion des risques médicaux : stratégies de prévention et de traitement
 - Certificat de spécialisation Certificat d'aptitude aux fonctions de psychologue de l'éducation nationale (CAF PayEn) spécialité Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle
- Licences
 - Licence Travail, performances, santé
 - Licence Sciences humaines et sociales mention sciences sociales Parcours Travail, clinique du travail et psychologie
- Master
 - Master Sciences humaines et sociales mention Psychologie Parcours psychologie du travail, santé et parcours professionnels

2- Choisissez la formation qui vous intéresse et cliquez sur le lien pour ouvrir la fiche formation

La fiche de la formation s'ouvre

Licence Sciences humaines et sociales mention sciences sociales Parcours Travail, clinique du travail et psychologie

Code diplôme/certificat: LCO4103A

Niveau d'entrée: Niveau 4 (Bac)

Niveau de sortie: Niveau 4 (Bac+3 et 4)

Responsable(s): Jean-Luc TOMAS

Accréditation: Arrêté du 05 juillet 2021, Accréditation jusque fin 2024-2025.

Viser la fiche RNEP et les listes de compétences: 21465

Évolution professionnelle des diplômés:

Objectifs:

Il est important de noter que cette licence ne donne pas accès aux masters en psychologie. Par ailleurs, pour les élèves souhaitant acquiescer le titre RNCP[®] de psychologue du Cnam, cette licence n'est pas obligatoire (voir parcours RNCP[®]).

Les objectifs pédagogiques sont définis au regard du titre de niveau 4 de Psychologie du travail. Ils sont de trois ordres :

- 1) Garantir une formation en psychologie générale à partir de trois axes majeurs socio-disciplinaires :
 - a) la psychologie sociale et ses organisations ;
 - b) la psychologie clinique ;
 - c) la psychologie cognitive et la psychologie du développement cognitif.
- 2) Assurer la formation théorique appliquée en psychologie du travail (psychodynamique du travail ; clinique de l'activité ; langage, action et développement et le psychologue, le travail et l'emploi).
- 3) Initiation à la recherche, l'expérimentation, sociologie du travail et de l'emploi par cette discipline.

Mentions officielles:

Institution officielle figurant sur le diplôme : Licence Sciences humaines et sociales mention sciences sociales Parcours Travail, clinique du travail et psychologie

Inscrit RNCP[®]

Codé(e) NSF : Sciences sociales (s.c. démographie, anthropologie) (12)

Codé(s) ROME :

3 - Pour vous inscrire, allez dans l'onglet « Informations pratiques »

Licence Sciences humaines et sociales mention sciences sociales Parcours Travail, clinique du travail et psychologie

Code diplôme/certificat: LG04103A
180 crédits

Niveau d'entrée: Niveau 4 (Bac)
Niveau de sortie: Niveau 6 (Bac+3 et 4)

Responsable(s): Jean-Luc TOMAS

le cnam Ecole de la vie

Habilitation: Arrêté du 08 juillet 2021. Accréditation jusque fin 2024-2025.

Voir la fiche Rncp et les blocs de compétences: 24465

PRENEZ VAE Validation des acquis de l'expérience

Contact
Equipe pédagogique Psychologie du travail
69 av. 43 rue Gay-Lussac
75005 Paris
Secrétariat de Psychologie du travail

Voire le calendrier, le tarif, les conditions d'accessibilité et les modalités d'inscription dans le(s) centre(s) d'enseignement qui propose(nt) cette formation.

Diplôme ou certificat

- Paris
 - Centre Cnam Paris
 - Année 2024 / 2025 : UE à la carte[®]
 - Auvergne-Rhône-Alpes
 - Auvergne-Rhône-Alpes
 - Année 2024 / 2025 : UE à la carte[®]
 - Bretagne
 - Bretagne
 - Année 2024 / 2025 : UE à la carte[®]
 - Centre Val-de-Loire
 - Centre Val-de-Loire
 - Année 2024 / 2025 : UE à la carte[®]
 - Grand Est
 - Grand Est
 - Année 2024 / 2025 : UE à la carte[®]
 - Année 2024 / 2025 : Package[®]
 - Guadeloupe
 - Pointe-à-Pitre
 - Année 2024 / 2025 : UE à la carte[®]
 - La Réunion
 - La Réunion
 - Année 2024 / 2025 : UE à la carte[®]
 - Nouvelle Aquitaine
 - Nouvelle Aquitaine
 - Année 2024 / 2025 : UE à la carte[®]
 - Année 2025 / 2026 : UE à la carte[®]
 - Année 2026 / 2027 : UE à la carte[®]

Dans la rubrique « Diplôme ou certificat », choisissez votre lieu de formation et cliquez

Pour rappel, pour toute inscription au Cnam, choisissez prioritairement **le centre le plus proche de chez vous**. Les inscriptions aux unités d'enseignement (UE) et aux diplômes sont gérées par le micro-certifications Cnam, situé à Paris ou en région, qui les dispense.

Exemple 1 : je clique sur Paris

Une page s'ouvre : cliquez sur « M'inscrire », dans la colonne à droite de la page

Licence Sciences humaines et sociales mention sciences sociales Parcours Travail, clinique du travail et psychologie

Code diplôme/certificat: LG04103A-PAR01
180 crédits

Niveau d'entrée: Niveau 4 (Bac)
Niveau de sortie: Niveau 6 (Bac+3 et 4)

Responsable(s): Jean-Luc TOMAS

le cnam Ecole de la vie

Habilitation: Arrêté du 08 juillet 2021. Accréditation jusque fin 2024-2025.

Voir la fiche Rncp et les blocs de compétences: 24465

M'inscrire

Tarifs 2024-2025
Financer ma formation

Emploi du temps
Cliquez ici pour prendre connaissance de l'emploi du temps des unités d'enseignement du centre Cnam Paris.

MISSION HANDICNAM Aider les étudiants en situation de handicap

PRENEZ VAE Validation des acquis de l'expérience

Public, conditions d'accès et prérequis

Prérequis :
L'accès en L1 s'effectue avec un Bac ou avec un DAE, une Capacité en Droit, un diplôme de niveau [®] une VAE [®].
Pour accéder en L3 avec un Bac+2 ou 120 crédits acquis dans un cursus de licence SHS, il est nécessaire de valider :
- PST002, PST003
- Ou d'être en mesure de donner des preuves que ces contenus d'enseignement ont été validés par d'autres instances académiques (hors Cnam).
Attention : cette licence est un parcours à dominante psychologie mais ne peut être reconnue pour l'obtention du titre de Psychologue.
Pour l'obtention de ce titre il faut obtenir :
- soit une licence mention psychologie ET un master mention psychologie
- soit le titre RNCP[®] niveau 7[®] de psychologue du travail du Cnam accessible à partir de Bac +2 sans la validation de cette licence.

Evolution professionnelle des diplômés
Les dernières informations sur l'évolution professionnelle des diplômés :
Fiche synthétique au format PDF

Objectifs
Il est important de noter que cette licence ne donne pas accès aux masters en psychologie. Par ailleurs, pour les élèves souhaitant acquies le titre RNCP[®] de psychologue du Cnam, cette licence n'est pas obligatoire (voir parcours RNCP[®]).
Les objectifs pédagogiques sont définis au regard du titre de niveau I de Psychologie du travail. Ils sont de trois ordres :
1) Garantir une formation en psychologie générale à partir de trois ancres sous-disciplinaires :
i) la psychologie sociale et des organisations ;
ii) la psychologie clinique ;
iii) la psychologie cognitive et la psychologie du développement cognitif.
2) Assurer la formation théorique spécialisée en psychologie du travail (psychodynamique du travail ; clinique de l'activité ; langage, activité et développement et la psychologie, le travail et l'emploi).
3) Initiation R.H., ergonomie, sociologie du travail et de l'emploi par cycle au choix.

Mentions officielles
Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Licence Sciences humaines et sociales mention sciences sociales Parcours Travail, clinique du travail et psychologie
Inscrit RNCP[®]
Code(s) NSP : Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie) (123)
Code(s) ROME : -

Vous serez redirigé vers une nouvelle page, cliquez alors sur «S'inscrire»

Sur la page d'inscription, entrez vos identifiants ou créez votre compte

Exemple 2 : je clique sur Grand Est

La fiche de la formation s'ouvre

1 - Allez dans l'onglet « Informations pratiques »

2 - Dans la rubrique « Centre(s) d'enseignement proposant cette formation », cliquez sur « Grand Est »

La page Grand Est s'ouvre

3 - Pour vous inscrire, contactez le centre Grand Est

Lexique

Termes employés dans les pages et les fiches descriptives des formations

Accréditation

L'accréditation correspond à l'attribution par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) à un établissement donné (le Cnam par exemple) du droit de délivrer les diplômes nationaux.

Alternance

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique en entreprise et une phase théorique en centre de formation qui alternent. Comprenant deux types de contrats, le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation, l'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation académique.

Apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail correspondant à la modalité pédagogique de l'alternance. Il est une voie de formation initiale qui a pour but d'obtenir un diplôme d'État (CAP, baccalauréat, BTS, licence, master...) ou une certification professionnelle inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'apprentissage associe une formation en entreprise chez un employeur et des enseignements dispensés dans un organisme de formation initiale, le CFA.

Bloc de compétences

Le bloc de compétences est une partie du diplôme ou de la certification dont l'intitulé correspond à une activité professionnelle, une mission du ou des métiers cibles du diplôme. Il est décrit par une liste de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle. Il est évalué et validé par le Cnam. Une attestation de réussite au bloc de compétences de la certification est remise au lauréat.

Certification / diplôme

La certification ou le diplôme est un titre officiel délivré par une autorité compétente, qui atteste l'acquisition de connaissances, de compétences ou de qualifications après vérification des compétences ou connaissances d'une personne. Son obtention donne lieu à la délivrance d'un parchemin de diplôme.

Certifications professionnelles enregistrées au répertoire national

Les certifications professionnelles dites « titres RNCP » sont des certifications à finalité professionnelle reconnues dans leur spécialité par l'État et les partenaires sociaux. Ces titres sont enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sur demande du Cnam. Les certifications enregistrées au RNCP sont classées par niveau de qualification. Leur création fait l'objet d'une décision publiée par France compétences sur son site web. Chaque certification est décrite dans une fiche RNCP en termes d'activités visées et de compétences évaluées.

Certificats de compétence

Les certificats de compétence sont des diplômes du Cnam, ils s'adressent à un public ayant déjà suivi un parcours bac+2. Ils comportent environ 300 heures d'enseignement sur une durée d'un an à un an et demi. Ciblés sur un champ professionnel spécifique, ils peuvent répondre à des besoins de spécialisation ou de formation complémentaires. Certains certificats de compétence correspondent à une partie d'un cursus diplômant de niveau 6 (parcours bac+3/bac+4).

Certificats professionnels

Les certificats professionnels sont des diplômes du Cnam, qui s'adressent à un public de niveau bac et comptent environ 300 heures d'enseignement sur une durée d'un an à un an et demi. Ils constituent une première étape vers un diplôme de niveau 5 (parcours bac+2).

Certificats de spécialisation

Les certificats de spécialisation sont des diplômes propres du Cnam qui sanctionnent des formations de courte durée, professionnalisées et ciblées, qui peuvent répondre à des besoins de spécialisation ou de formation complémentaires. Ils s'adressent à un public de niveau bac+4 et font l'objet de conditions spécifiques d'accès. Certains peuvent correspondre à une partie d'un cursus diplômant de niveau 7 (parcours bac+5).

CFA

Le Centre de Formation des Apprentis (CFA) est un centre d'enseignement qui accueille les apprentis pour la partie théorique/académique de leur formation quand ils ne sont pas en entreprise, le Cnam dispose de son propre CFA et il est en relation avec de nombreux CFAs partenaires.

Contrôle continu

Le contrôle continu est un système d'évaluation basé sur des contrôles de connaissances et de savoirs répartis tout au long de l'année.

Crédits ECTS

En 1989, il a été décidé de mettre en place un standard à l'échelle européenne — les crédits ECTS (European Credit Transfer System) pour favoriser la mobilité des étudiants entre pays membres. Les ECTS « expriment le volume d'apprentissage sur la base des résultats d'apprentissage définis et la charge de travail qui y est associée », selon le Guide officiel ECTS édité par l'Union européenne. Les diplômes des pays de l'Union européenne sont assortis d'ECTS.

Une licence = 180 ECTS, un master 120 ECTS, etc. Dans ce système, un semestre = 30 ECTS.

Au Cnam, ils sont utilisés comme « monnaie » et associés aux unités de parcours de formation pour indiquer aux publics le volume attendu des enseignements choisis.

La correspondance Crédits/volume horaire de la formation est la suivante + ou - 10% :

2 crédits = 22 h

3 crédits = 30h

4 crédits = 40 h

5 crédits = 45h

6 crédits =50 h

8 crédits = 65 h

9 crédits = 70h

10 crédits =75 h

DAEU

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) de niveau 4 est un diplôme national. Il confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès au baccalauréat, et notamment l'accès aux études supérieures.

Domaine, Mention et Parcours

Pour les diplômes LMD (DEUST, licence, licence professionnelle, master, doctorat), l'intitulé et le contenu de chaque diplôme sont définis par un domaine, une mention et un parcours donnés. Ces 3 éléments (du plus large au plus fin) déterminent le périmètre de spécialité couvert par le diplôme.

Développement soutenable

Le développement soutenable consiste à donner un accès équitable à l'éducation, aux soins de santé, à un environnement sain et aux ressources vitales à tous dans le respect de l'environnement.

Diplômes nationaux : DEUST, licence, licence professionnelle, master, doctorat

Les diplômes nationaux sont accrédités par le ministère chargé de l'enseignement supérieur. La structuration de l'offre selon le schéma du LMD repose sur des caractéristiques simples : les diplômes nationaux sont identifiés en domaine de formation (ALL, DEG, STS ou SHS) et en mention ; des parcours de formation leur sont associés par l'établissement, chacun des cycles conduisant à un diplôme national est organisé en semestre : 4 semestres pour le DEUST, 6 semestres pour la licence, 4 semestres pour le master (M1 et M2) et 6 ou 8 semestres pour le doctorat.

NB : au Cnam, l'organisation des enseignements en cours du soir ne permet pas de faire une L1 (ou une L2...) sur une seule année. Seuls certains M2 (deuxième année de master) sont organisés à temps plein.

Diplômes et labels d'établissement

Les diplômes et labels d'établissement sont des formations propres à l'établissement, de niveau de formation bac+2 à bac+5 sans niveau de qualification reconnu, qui ont des conditions d'accès et des modes d'organisation spécifiques. Il s'agit des bachelors, des magisters, des mastères spécialisés (label accrédité par la Conférence des grandes écoles), des MBA (label accrédité par l'Association of MBAs) et des certificats du Cnam. Les labels sont soumis à l'accréditation d'associations comme l'AMBA ou la CGE.

DU ou DIU

Diplôme universitaire ou interuniversitaire. Les DU et DIU sont des diplômes d'établissement en 1 an et correspondent à une spécialisation, une technique, une approche complémentaire à un ou plusieurs métiers. Contrairement aux diplômes nationaux délivrés au nom du ministère, les DU sont des diplômes spécifiques d'universités ou d'établissement d'enseignement supérieur, ils ne rentrent pas dans le système LMD.

Formation initiale

Les formations dites « initiales » sont des cursus de l'enseignement supérieur qui s'inscrivent dans la continuité de la scolarité primaire et secondaire d'une personne ayant le statut d'étudiant ou d'apprenti.

Formation continue

La formation continue que l'on appelle parfois « formation pour adultes » concerne les personnes en reprise d'études qui après quelques années dans la vie active intègrent un parcours de formation.

Formation continue hors temps de travail (HTT)

Au Cnam, la formation continue HTT correspond aux cours du soir ou samedi (hors temps de travail).

Formation ouverte et à distance (FOAD)

La formation ouverte et à distance permet de suivre les cours en ligne. Elle utilise une plateforme d'apprentissage en ligne « Moodle » dans laquelle diverses ressources pédagogiques, tels que des activités, vidéos, visioconférences synchrones ou asynchrones, MOOC, quiz sont proposés. Ces ressources sont complétées par du tutorat et un forum.

HCERES

Le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) est une institution indépendante qui évalue les structures de l'enseignement supérieur (université, laboratoires de recherche...), mais aussi la recherche et les formations afin de permettre ensuite l'accréditation par le ministère de l'enseignement supérieur.

MOOC

Massive Open Online Course (en français, formation en ligne ouverte à tous ou FLOT, ou encore cours en ligne ouvert et massif ou CLOM). C'est une formation accessible via une plateforme d'apprentissage en ligne (FUN pour le Cnam), gratuite, capable d'accueillir un grand nombre de participants. Elle propose sur 6 semaines une vidéo d'environ 10 minutes chaque jour, des quiz en fin de semaine et à la fin de la formation permettent de valider le MOOC et d'obtenir une attestation de réussite. Des formations plus spécifiques à une organisation et visant un public plus limité comme les SPOC (*Small Private Online Course*) sont proposés en alternative au MOOC.

Niveau de formation / de qualification

La classification française des niveaux de formation est une nomenclature construite en 1969 par la Commission statistique nationale de la formation professionnelle et de la promotion sociale. Elle distingue six niveaux de formation. Cette classification est remplacée en 2019 par le Cadre national des certifications professionnelles.

Le cadre national des certifications professionnelles définit le niveau de qualification associé à chaque certification professionnelle. Ce niveau est fixé en fonction de critères de gradation des compétences nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles.

Niveau 3 (anciennement V) : CAP/BEP

Niveau 4 (anciennement IV) : baccalauréat

Niveau 5 (anciennement III) : DEUG, BTS, DUT, DEUST

Niveau 6 (anciennement II) : licence, licence professionnelle, BUT

Niveau 7 (anciennement I) : master, diplôme d'ingénieur

Niveau 8 (anciennement I) : docteurat, habilitation à diriger des recherches

Niveau d'entrée

Le niveau d'entrée correspond au niveau de diplôme minimum qu'il faut posséder pour accéder à la formation.

Niveau de sortie

Le niveau de sortie correspond au niveau de diplôme que la formation suivie permet de valider.

Parcours de formation

Le parcours de formation correspond au cheminement qu'un auditeur du Cnam poursuit en formation pour atteindre ses objectifs professionnels. Il peut s'étalonner tout au long de la vie, en fonction des réorientations successives.

Les unités d'enseignement sont les briques de base pour construire son parcours de formation.

Parcours à la carte / Package

Les parcours de formation sont construits avec différentes unités d'enseignements et/ou d'activités qui peuvent avoir une ou plusieurs modalités (présentiel soir ou journée, formation à distance...).

Dans les parcours « à la carte », l'auditeur choisit chaque année les unités et la modalité des unités qu'il souhaite faire, il organise son parcours de formation à son rythme.

D'autres parcours dits « en package » imposent l'inscription à un diplôme, c'est-à-dire à un groupe d'unités d'enseignement, non détachables les unes des autres, à suivre « en package ».

Professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance. Il permet d'associer enseignement dans un organisme de formation continue et périodes de mise en pratique au sein d'une entreprise.

Il est une voie de formation continue qui a pour but d'acquérir une qualification professionnelle reconnue (un diplôme ou un titre professionnel enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles [RNCP], un certificat de qualification professionnelle [CQP] ou une qualification reconnue dans les classifications d'une convention nationale).

RNCP

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles dresse la liste des titres ou des diplômes attestant d'une qualification professionnelle dont le niveau est reconnu par l'État (système de niveaux de 2 à 8). Cela concerne principalement des formations longues. Une formation est inscrite au RNCP lorsqu'elle a été certifiée par France Compétences.

Semestre

Le semestre est une période de six mois consécutifs. Notre calendrier universitaire est divisé en deux semestres : de septembre à janvier et de février à juin.

TD

Les travaux dirigés (TD) sont des cours qui se tiennent en groupes plus restreints et complètent les cours magistraux par la mise en pratique et l'approfondissement des connaissances théoriques.

Titres d'ingénieur

L'École d'ingénieurs du Cnam (EICnam) propose des diplômes d'ingénieur en cours du soir ou en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI).

Transition écologique

La transition écologique est le passage, à l'échelle d'une société, à des modes d'habiter et des systèmes productifs plus durables qui répondent aux grands enjeux environnementaux, ceux du

changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux. La transition écologique passe notamment par la formation et les métiers de l'environnement.

Transition énergétique

La transition énergétique désigne l'ensemble des changements engagés pour réduire l'impact environnemental de la production, de la distribution et de la consommation d'énergie (électricité, gaz...).

Unité d'activité (UA)

Les unités d'activité (UA) sont des éléments de formation autre que les cours (expérience professionnelle, voyages d'études, recherche bibliographique...) et obligatoires pour la délivrance des diplômes. Elles sont évaluées au travers de productions telles que la rédaction et la soutenance de mémoires, rapports professionnels...

Unité d'enseignement (UE)

Les unités d'enseignement (UE) sont des cours ou travaux dirigés ou travaux pratiques et correspondent à des apports de connaissances et de compétences en face à face pédagogique sur site ou virtuel. La majorité des formations du Cnam sont organisées en UE, suivies individuellement « à la carte » et capitalisables dans la perspective d'une certification. Une UE représente de 30 à 80 heures de cours, elle a une valeur en crédits. Les UE sont dispensées hors temps de travail (HTT), en journée ou en formation ouverte à distance FOAD.

Unité spécifique (US)

Les unités spécifiques (US) sont des UE qui ne peuvent pas être suivies à la carte ; elles sont attachées obligatoirement à une certification, dont l'accès est souvent sélectif (licence professionnelle, master, proposées en « formation package »). Les US, pour ces raisons pédagogiques et administratives, ne sont accessibles qu'aux élèves inscrits à un diplôme.

VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est une voie de diplomation qui permet de reconnaître et de valider les compétences acquises lors d'un parcours, d'une carrière professionnelle pour obtenir un diplôme. Le diplôme est délivré à la suite d'une procédure de reconnaissance des compétences (dossier et entretien).

VAPP

La Validation des Acquis Personnels & Professionnels (VAPP) permet d'intégrer une formation diplômante en l'absence des diplômes normalement requis pour y accéder (accéder à un master sans être titulaire d'une licence par exemple).

VES

La Validation d'Études Supérieures (VES) permet l'obtention de tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur, par reconnaissance de ses études antérieures suivies en France ou à l'étranger.

Webinaire

Un webinaire est une conférence ou un séminaire en ligne.